

**INSTITUT DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANT MGEN**  
**AVIS FIXANT LE NOMBRE DE PLACES OUVERTES**  
**AUX EPREUVES DE SELECTION**  
**Session d'Août 2026**

En application de l'article 5 de l'arrêté du 7 avril 2020 modifié relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture

*Art.5 II. - Les instituts de formation informent les candidats, avant la date limite de dépôt des dossiers fixée à l'article 7, des modalités d'organisation de la sélection, du nombre de places ouvertes et du calendrier prévisionnel de publication des résultats.*

**Ouverture des inscriptions** aux épreuves de sélection pour l'entrée en Institut de formation d'aide-soignant (IFAS) : **du Lundi 23 mars 2026 au Mercredi 10 juin 2026 23h59 (délai de rigueur)**

**Nombre total de places ouvertes** aux épreuves de sélection :

**30 places dont 6 places réservées aux agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière (ASHQ) et les agents de service**

Epreuves de sélection	Date d'entrée en formation	Nombre de places ouvertes	Voie de formation	Cursus de formation
Session Août 2026	24/08/2026	30 <i>dont 6 places réservées au ASHQ et agents de service</i>	Formation initiale Formation continue	Cursus complet Cursus partiel* (mesures d'équivalences ou d'allègements de formation)

\* Personnes titulaires du Bac Pro ASSP/SAPAT, DE AP, TP AVF, TP ASMS, DE AES, diplôme d'ARM, DEA

Les candidats(es) doivent être âgés(és) de dix-sept ans au moins à la date d'entrée en formation.

**Clôture des inscriptions** aux épreuves de sélection pour l'entrée en IFAS :  
**Mercredi 10 juin 2026 23h59 délai de rigueur**

**Communication des résultats** aux épreuves de sélection pour l'entrée en IFAS :  
**Mercredi 24 juin 2026 à 14h**

Fait à La Verrière le 12 mars 2026

**Sébastien PRADELLE**  
Directeur IFAS MGEN

